N

Futur Proche
aménagement, urbanisme & environnement
Mixte biotope

Communauté de Communes du Pays Sabolien

PLUiH

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Dossier d'Approbation

REGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle 1/6 000ème

Commune de SABLE SUR SARTHE Nord

Avec section cadastrale

Vu pour être annexé à la délibération du 09 avril 2021
Pour la Communauté de Communes du Pays Sabolien
Le Président

PRÉFECTURE DE LA SARTHE
B.P. 185
HOTEL DE VILLE
72300 SABLE-sur-SARTHE CEDEX

Siège social : 2 rue Alain Bombard / 44 801 SAINT-HERBLAIN Cedex / ☎ 02 40 76 56 56
Agence Bretagne : 6 rue de Ponstrein / 29 200 BREST / ☎ 06 45 57 32 29
✉ contact@futur-proche.fr / www.futur-proche.fr

Zones urbaines :

- Uhc - Zone urbaine centrale à vocation principale d'habitat (à vocation plutôt patrimoniale)
- Uhp - Zone urbaine périphérique à vocation principale d'habitat (à vocation plutôt pavillonnaire)
- Uhd - Zone urbaine dense à vocation principale d'habitat (à vocation plutôt collective)
- Ua - Zone urbaine à vocation principale d'activités
- Ue - Zone urbaine à vocation principale d'équipement

Zones à urbaniser :

- 1AUh - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat (à court ou moyen terme)
- 1AUa - Zone à urbaniser à vocation principale d'activités (à court ou moyen terme)
- 1AUe - Zone à urbaniser à vocation principale d'équipement (à court ou moyen terme)
- 2AUh - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat (à moyen ou long terme)
- 2AUa - Zone à urbaniser à vocation principale d'activités (à moyen ou long terme)

Zone agricoles :

- A - Zone agricole
- Aa - STECAL activités en zone agricole
- Acl - Zone agricole à constructibilité limitée
- Aeq - STECAL équipement équin en zone agricole

Zones naturelles :

- N - Zone naturelle
- Nenr - Zone naturelle à vocation principale de production d'énergie renouvelable
- Ngv - STECAL aires d'accueil et terrains familiaux pour les GDV au titre du L151.13 du CU
- Nj - Zone naturelle à vocation de jardins
- NL - Zone naturelle à vocation de loisirs
- Np - Zone naturelle protégée
- Nt - STECAL tourisme en zone naturelle

Prescriptions ponctuelles :

- Patrimoine bâti à protéger au titre du L.151-19 du CU
- Petit patrimoine à protéger au titre du L.151-19 du CU
- Changement de destination au titre du L.151-11 du CU
- Arbres isolés à protéger au titre du paysage L.123-1-7 du CU

Prescriptions linéaires :

- Cheminement doux à préserver au titre du L.151-38 du CU
- Linéaire de commerces à préserver au titre du L.151-16 du CU
- Haie à préserver au titre du L.151-19 du CU
- Haie à préserver au titre du 151-23 du CU
- Haie classée au titre du L.113-1 du CU

Prescriptions surfaciques :

- Patrimoine paysager à protéger au titre du L.151-19 du CU
- Espace boisé classé au titre du L.113-1 du CU
- Emplacement réservé au titre du L.151-41 du CU
- Zone humide à protéger au titre du L.151-23 du CU
- Orientation d'aménagement et de programmation au titre du L.151-6 et 7 du CU

Informations :

Risque minier et cavité souterraine :
- Fort
- Moyen
- Faible

PPRNI - Risque inondation :
- Fort
- Moyen
- Faible
- Section cadastrale (avec numéro de feuille)

Tableau des emplacements réservés :

Numéro	Désignation	Commune	Destination	Surface en m²
7	Création cheminement doux et amélioration de la gestion des eaux	BOUESSAY	Commune	3754
8	Création cheminement doux le long de la Vaige	BOUESSAY	Commune	3722
9	Création cheminement doux	BOUESSAY	Commune	11080
18	Création cheminement doux	JUIGNE SUR SARTHE	Commune	378
43	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	3947
47	Création accès	SABLE SUR SARTHE	Commune	775
48	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	2883
49	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	514
54	Création rond point	SABLE SUR SARTHE	Commune	125
55	Création rond point	SABLE SUR SARTHE	Commune	658
56	Création rond point	SABLE SUR SARTHE	Commune	347
57	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	179678
58	Création cheminement doux et passerelle sur l'Erve	SABLE SUR SARTHE	Commune	600
59	Déviation	SABLE SUR SARTHE / SOLESMES / VION	Commune	1053407
60	Création cheminement doux	SOLEMES	Commune	669

Les superficies affichées ou extraites du zonage résultent d'un calcul graphique et ne peuvent en aucun cas avoir la précision et l'usage d'un bornage

N

Tableau des emplacements réservés :

Numéro	Désignation	Commune	Destination	Surface en m²
10	Création cheminement doux	COURTILLERS	Commune	152
11	Création carrfour	COURTILLERS	Commune	1112
12	Création cheminement doux	COURTILLERS	Commune	839
13	Création cheminement doux	COURTILLERS	Commune	3678
14	Extension cimetière	COURTILLERS	Commune	283
15	Extension station épuration	COURTILLERS	Commune	5076
16	Extension des espaces de loisirs	COURTILLERS	Commune	5475
44	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	20726
45	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	10987
46	Création accès	SABLE SUR SARTHE	Commune	164
50	Création parking	SABLE SUR SARTHE	Commune	28829
51	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	951
52	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	143
53	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	536
57	Création cheminement doux	SABLE SUR SARTHE	Commune	179678

Les superficies affichées ou extraites du zonage résultent d'un calcul graphique et ne peuvent en aucun cas avoir la précision et l'usage d'un bornage

Zones urbaines :
- UHc - Zone urbaine centrale à vocation principale d'habitat (à vocation plutôt patrimoniale)
- Uhp - Zone urbaine périphérique à vocation principale d'habitat (à vocation plutôt pavillonnaire)
- Uhd - Zone urbaine dense à vocation principale d'habitat (à vocation plutôt collective)
- Ua - Zone urbaine à vocation principale d'activités
- Ue - Zone urbaine à vocation principale d'équipement

Zones à urbaniser :
- 1AUh - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat (à court ou moyen terme)
- 1AUa - Zone à urbaniser à vocation principale d'activités (à court ou moyen terme)
- 1AUe - Zone à urbaniser à vocation principale d'équipement (à court ou moyen terme)
- 2AUh - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat (à moyen ou long terme)
- 2AUa - Zone à urbaniser à vocation principale d'activités (à moyen ou long terme)

Zone agricoles :
- A - Zone agricole
- Aa - STECAL activités en zone agricole
- Acl - Zone agricole à constructibilité limitée
- Aeq - STECAL équipement équin en zone agricole

Zones naturelles :
- N - Zone naturelle
- Nenr - Zone naturelle à vocation principale de production d'énergie renouvelable
- Ngv - STECAL aires d'accueil et terrains familiaux pour les GDV au titre du L151.13 du CU
- Nj - Zone naturelle à vocation de jardins
- NL - Zone naturelle à vocation de loisirs
- Np - Zone naturelle protégée
- Nt - STECAL tourisme en zone naturelle

Prescriptions ponctuelles :
- Patrimoine bâti à protéger au titre du L.151-19 du CU
- Petit patrimoine à protéger au titre du L.151-19 du CU
- Changement de destination au titre du L.151-11 du CU
- Arbres isolés à protéger au titre du paysage L.123-1-7 du CU

Prescriptions linéaires :
- Cheminement doux à préserver au titre du L.151-38 du CU
- Linéaire de commerces à préserver au titre du L.151-16 du CU
- Haie à préserver au titre du L.151-19 du CU
- Haie à préserver au titre du 151-23 du CU
- Haie classée au titre du L.113-1 du CU

Prescriptions surfaciques :
- Patrimoine paysager à protéger au titre du L.151-19 du CU
- Espace boisé classé au titre du L.113-1 du CU
- Emplacement réservé au titre du L.151-41 du CU
- Zone humide à protéger au titre du L.151-23 du CU
- Orientation d'aménagement et de programmation au titre du L.151-6 et 7 du CU

Informations :

Risque minier et cavité souterraine :
- Fort
- Moyen
- Faible

PPRINI - Risque inondation :
- Fort
- Moyen
- Faible

Section cadastrale (avec numéro de feuille)

Futur Proche
aménagement, urbanisme & paysage
YELIS
berenice

Communauté de Communes du Pays Sabolien

PLUiH

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Dossier d'Approbation

REGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle 1/6 000ème

Commune de SABLE SUR SARTHE SuD

Avec section cadastrale

Vu pour être annexé à la délibération du 09 avril 2021
Pour la Communauté de Communes du Pays Sabolien
Le Président

B.P. 185
HOTEL DE VILLE
72300 Sablé-sur-Sarthe CEDEX

Siège social : 2 rue Alain Bombard / 44 801 SAINT-HERBLAIN Cedex / T: 02 40 76 56 56
Agence Bretagne : 6 rue de Pontrieri / 29 200 BREST / T: 06 45 07 32 26
T: contact@futur-proche.fr / www.futur-proche.fr